

Juin
2024

L'info des Sources

BULLETIN INTERCOMMUNAL DES SOURCES DU LAC D'ANNECY

DOSSIER

EAU & ENVIRONNEMENT

Les milieux naturels des Sources du lac d'Annecy,
des atouts pour un territoire VERT & BLEU

Biodéchets

Les sites de compostage
partagé se multiplient
sur le territoire

Économie

L'espace La Clé, la porte
d'entrée pour lancer
votre projet d'entreprise

Action sociale

L'accompagnement des familles
et des jeunes pour grandir et se
construire ensemble

L'intercommunalité, c'est la mise en commun de nos ressources, c'est la solidarité entre nos sept communes pour apporter les services indispensables aux habitants du territoire tout en respectant la singularité et l'identité de chaque commune. L'actualité nationale, témoigne du besoin des citoyens d'être écoutés au plus proche de leurs besoins, dans leur vie quotidienne. Nous travaillons de concert avec mes collègues élus pour améliorer les services à la population en mutualisant nos forces. **Tout seul... on va plus vite, ensemble... on va plus loin.**



© Rémi Portier

Cette nouvelle édition du bulletin de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy met en avant une compétence portée par notre collectivité depuis sa création : la gestion de l'eau et de l'environnement. Les milieux naturels qui nous entourent sont une composante importante de l'identité des Sources du lac d'Annecy, entre lac et montagnes. Au-delà de leurs richesses écologiques, ces espaces naturels et la biodiversité qu'ils hébergent sont des atouts indéniables pour notre cadre de vie. Ils sont à préserver pour nous et pour les générations futures. Les milieux aquatiques, les rivières, les boisements nous aideront à faire face aux défis climatiques dont l'urgence n'est plus en débat. Les zones humides sont essentielles pour assurer la qualité de notre ressource en eau, pour absorber les phénomènes de crues et protéger ainsi les populations.

La réduction de nos déchets est un autre volet d'action sur lequel la CCSLA est proactive depuis longtemps. Avec le tri sélectif et le recyclage des matériaux à la déchèterie, l'enjeu est aujourd'hui au compostage des biodéchets.

La prise en compte de l'environnement est intégrée au quotidien dans les projets de la CCSLA, comme celui du stade intercommunal, le réaménagement des cours d'eau, la rénovation énergétique des logements (via l'OPAH) ou encore l'aménagement des zones d'activités économiques.

Nous soutenons l'économie en accompagnant l'installation de nouvelles entreprises sur le territoire, en animant le réseau de celles déjà en place, en les aidant dans leurs recrutements et leurs besoins de formation, notamment par le forum de l'emploi, le campus connecté et l'espace « La Clé ».

Enfin, gardons à l'esprit que l'avenir appartient à nos jeunes. Le sport et la culture sont des maillons essentiels du vivre ensemble, d'où l'importance du programme d'éducation artistique et culturelle des Sources du lac d'Annecy. La compétence en matière d'action sociale est devenue intercommunale avec le CIAS. Le centre de loisirs est accessible à l'ensemble des enfants du territoire, tout comme les actions de soutien à la parentalité et d'accompagnement de la jeunesse. La CCSLA poursuit la réflexion sur le projet de crèches intercommunales afin de répondre aux besoins de l'ensemble des familles.

Le travail est là, nous ne laissons aujourd'hui aucun sujet de côté, et préparons l'avenir pour faire face aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

Chères concitoyennes, chers concitoyens, recevez mes salutations les meilleures, et l'assurance de mon profond dévouement au service de notre territoire.

Jacques Dalex

Président de la Communauté de
Communes des Sources du Lac d'Annecy

Suivez l'actualité
de la CCSLA sur :



Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy
32 route d'Albertville, 74210 Faverges-Seythenex
04 50 44 51 05 - comcom@cc-sources-lac-annecy.com

Directeur de la publication
Jacques Dalex, Président de la CCSLA

Conception et rédaction
C. Delabie, élus communautaires et services de la CCSLA

Photos CCSLA (sauf mention contraire)

Impression Kalistene (Annecy, 74) sur papier
100 % recyclé avec encre à liant végétal

Tirage de 9000 exemplaires

Dépôt légal à parution (Juin 2024)

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

TOUT SAVOIR SUR La CCSLA 4
Le trombinoscope des élus communautaires

ACTUALITÉS EN BREF 6

DOSSIER EAU & ENVIRONNEMENT 8
Les milieux naturels des Sources du lac d'Annecy,
des atouts pour un territoire VERT & BLEU

ENVIRONNEMENT

ÉQUIPEMENT
LE STADE INTERCOMMUNAL 14
de foot-rugby, un équipement innovant

DÉCHETS
LE COMPOSTAGE PARTAGÉ 16
Tri sélectif, bilan positif pour 2023
Plage sans poubelle, Doussard renforce le dispositif

ÉCONOMIE L'espace La Clé, la porte d'entrée
pour lancer votre projet d'entreprise 18
L'étude de densification de la zone de Val de Chaise

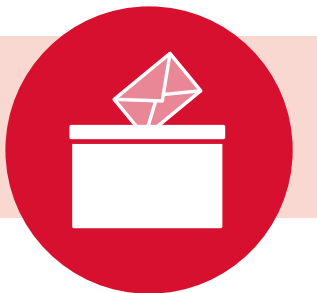
AGRICULTURE 21
La Campagne... Respect !

TOURISME 22
La taxe de séjour, comment ça marche ?
Les navettes estivales : cet été, déplacez-vous autrement !

LOGEMENT 23
L'OPAH accompagne vos projets de rénovation

ACTION SOCIALE LE CIAS
& LA SOIERIE accompagnent les familles
et les jeunes pour grandir et se construire ensemble 24

CULTURE EAC, le programme d'éducation
artistique et culturelle des Sources du lac d'Annecy 26



1 Président



DALEX Jacques
Maire de
Faverges-Seythenex

5 Vice-Président(e)s



JULIEN Marielle
Maire de Doussard



TREMBLAY-GUETTET Jeannie
Maire de Faverges-Seythenex



PRUD'HOMME Philippe
Maire de Saint-Ferréol



BOURNE Hervé
Maire de Lathuile



SCHERMA Sébastien
Maire de Val de Chaise

Qui représente votre commune à l'échelle intercommunale ?

Le conseil communautaire des Sources du lac d'Annecy est composé de 33 élus du territoire. Le nombre de conseillers par commune est défini en fonction du nombre d'habitants. Ces représentants ont été élus au suffrage universel lors des élections municipales de 2020. En novembre 2023, les nouvelles élections de Doussard ont fait évoluer le conseil communautaire. Ce trombinoscope vous dévoile sa composition actualisée depuis cette date.

CHEVALINE 1 élue pour 193 habitants



DOMENGE-CHENAL Michèle
(Maire)

DOUSSARD 7 élu(e)s pour 3714 habitants



BALMONT Nicolas



MATHIEU Anne-Gabrielle



FROSSARD Richard



GODENIR Laurence



CHATELAIN-CADET Bernard



CHAPPET Philippe

GIEZ 2 élus pour 552 habitants



PAGET Marc
(Maire)



PONTIEU Eric

FAVERGES-SEYTHENEX 16 élu(e)s pour 7 802 habitants



GAILLARD Claude



BRASSOUD Martine



VIGNIER Georges



DUMONT-THIOLLIERE Christine



BRACHET Marc



PORTIER Jean-Pierre



FERNANDEZ Sophie



PORTIER Julien



GONZALES Florence



DUNAND-CHATELLET David



BERNARD Anne-Marie

LATHUILE 2 élu(e)s pour 1 072 habitants



JOSSERAND Stéphanie

SAINT FERRÉOL 2 élus pour 905 habitants



BRUNET André

VAL DE CHAISE 3 élu(e)s pour 1 390 habitants



LUCIANI Michel



CARRIER Kelly

PETITE ENFANCE

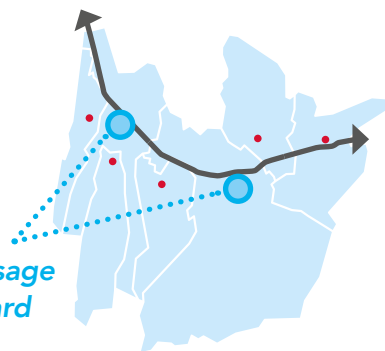
Étude de programmation pour les CRÈCHES intercommunales

Les études préalables menées sur le territoire, notamment dans le cadre de Petites Villes de Demain, préconisent la création de places en crèche pour répondre aux besoins observés sur les Sources du lac d'Annecy. Actuellement, deux communes disposent de crèches qui sont vieillissantes ou à optimiser (organisation en étages par exemple). La capacité totale de la crèche de Faverges-Seythenex (42 places) et de celle de Doussard (24 places) est insuffisante pour répondre à l'ensemble des demandes d'accueil sur les 7 communes.

La compétence de la CCSLA en matière de petite enfance vient d'être étendue afin de pouvoir procéder aux études, constructions, créations, aménagements et entretiens des Établissement d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE). En effet, il est important de mener cette réflexion sur les crèches de manière globale à l'échelle intercommunale. **L'enjeu est de rendre le territoire plus attractif pour les familles et les jeunes ménages.**



Une étude globale qui envisage 2 sites : Faverges et Doussard



La Communauté de Communes a lancé une étude de programmation dont les objectifs sont les suivants :

- Préciser l'évaluation des besoins en rencontrant les intervenants de la petite enfance sur le territoire
- Faire un diagnostic des installations existantes
- Élaborer un programme global de travaux
- Estimer les coûts des différentes opérations
- Assister la CCSLA dans la constitution des pièces contractuelles du marché de maîtrise d'œuvre
- Participer à la phase avant-projet

Le bureau d'études ASCOREAL a été retenu en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage. Sa mission vient de commencer et se poursuivra jusqu'à la fin de l'année.

TRAVAUX

Réaménagement de la DÉCHÈTERIE pour plus de TRI !

La collectivité investit pour améliorer le fonctionnement de la déchèterie des Sources du lac d'Annecy. Le giratoire a été réaménagé pour sécuriser les accès et des surfaces supplémentaires ont été réalisées pour pouvoir accueillir de nouvelles bennes de tri : articles de bricolage et jardin, jeux et jouets, produits de la maison et de la construction... **Tout se recycle ! À vous de les apporter.**

Les travaux initiés en avril seront bientôt terminés. Les circulations seront remises en place comme avant.



ÉQUIPEMENT

Création d'un local pour la CHASSE et la FAUNE sauvage

A proximité de la déchèterie, d'autres travaux viennent de se terminer. Un abri a été créé pour gérer les déchets de venaison ou de collision avec la faune sauvage. Il est équipé d'une chambre froide pour les stocker avant enlèvement par un équarrisseur. Un local est également mis à la disposition des associations ou organismes liés à la chasse et à la biodiversité sur le territoire.

Cet équipement servira également aux services techniques des 7 communes lorsqu'ils ramassent des carcasses d'animaux morts.



ÉCONOMIE

FORUM Emploi & Formation Bilan positif pour l'édition 2024

Le 28 mars dernier, le FORUM Emploi & Formation des Sources du lac d'Annecy a rencontré un franc succès.

- **260 visiteurs** sont venus chercher un emploi, un job saisonnier ou une formation.
- **52 exposants** étaient présents : entreprises, agences d'intérim, partenaires liés à l'emploi et organismes de formation. Ils représentaient 12 secteurs d'activité.
- **Plus de 185 postes** ont été proposés sur le territoire.

2024 était la 5^{ème} édition du Forum de l'Emploi. Toute l'année, retrouvez la BOURSE À L'EMPLOI en ligne



FORMATION

Les chercheurs mis à l'honneur au CAMPUS CONNECTÉ

Grâce au partenariat entre le Campus Connecté et l'Université Savoie Mont-Blanc, les Sources du lac d'Annecy participeront pour la deuxième fois à la **NUIT EURO-PÉENNE DES CHERCHEURS le 27 septembre prochain** sur le thème de la construction. [Programme à venir !](#)

Le Campus Connecté accueille régulièrement d'autres chercheurs qui viennent expliquer leur sujet d'étude au public dans le cadre des **AMPHIS POUR TOUS**.

En septembre 2023, le Campus Connecté a organisé la 1^{ère} Nuit Européenne des Chercheurs sur les Sources du lac d'Annecy



FESTIVAL DES CABANES

NOUVEAU ! Participez à l'ouverture du festival le SAMEDI 29 JUIN

Journée d'ouverture de la 9^{ème} édition
du Festival des cabanes des Sources du lac d'Annecy
SAMEDI 29 JUIN 2024

11H • INAUGURATION à la cabane de Seythenex (stationnement au foyer rural)

13H • VISITE LIBRE des cabanes des Sources du lac d'Annecy

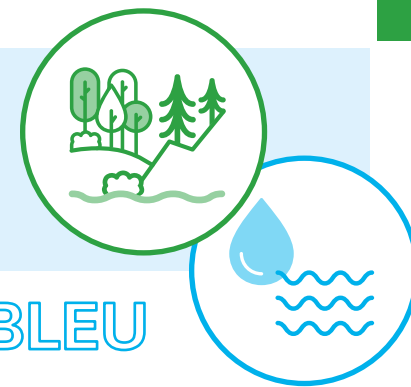
15H • PRÉSENTATION des projets lauréats à la Soirie

17H • CONFÉRENCE « Ménager les territoires » à la Soirie
par SIMON TEYSSOU, Architecte-Urbaniste, lauréat du Grand Prix de l'Urbanisme 2023 et membre du jury de cette 9^{ème} édition du Festival des cabanes des Sources du lac d'Annecy

La Soirie 141 Route d'Albertville, 74210 Faverges-Seythenex
Informations au 04 50 44 53 45



LES MILIEUX NATURELS des Sources du lac d'Annecy



des atouts pour un territoire **VERT & BLEU**

Entre Bauges et Aravis, notre territoire présente **une mosaïque de milieux naturels** supports de biodiversité et de continuités écologiques entre ces deux massifs. Les Sources du lac d'Annecy sont **un territoire d'exception** du point de vue de ses paysages, de ses milieux et de ses ressources naturelles, l'eau en particulier ! Ses **120 km de rivières** représentent la principale source d'alimentation du lac d'Annecy. 40 % de sa superficie sont classés au titre du réseau **Natura 2000** afin de mieux préserver la qualité des habitats remarquables. Enfin, 75 % du territoire sont constitués de forêts et de milieux semi-naturels quand cette proportion n'est que de 30 % ailleurs en France.

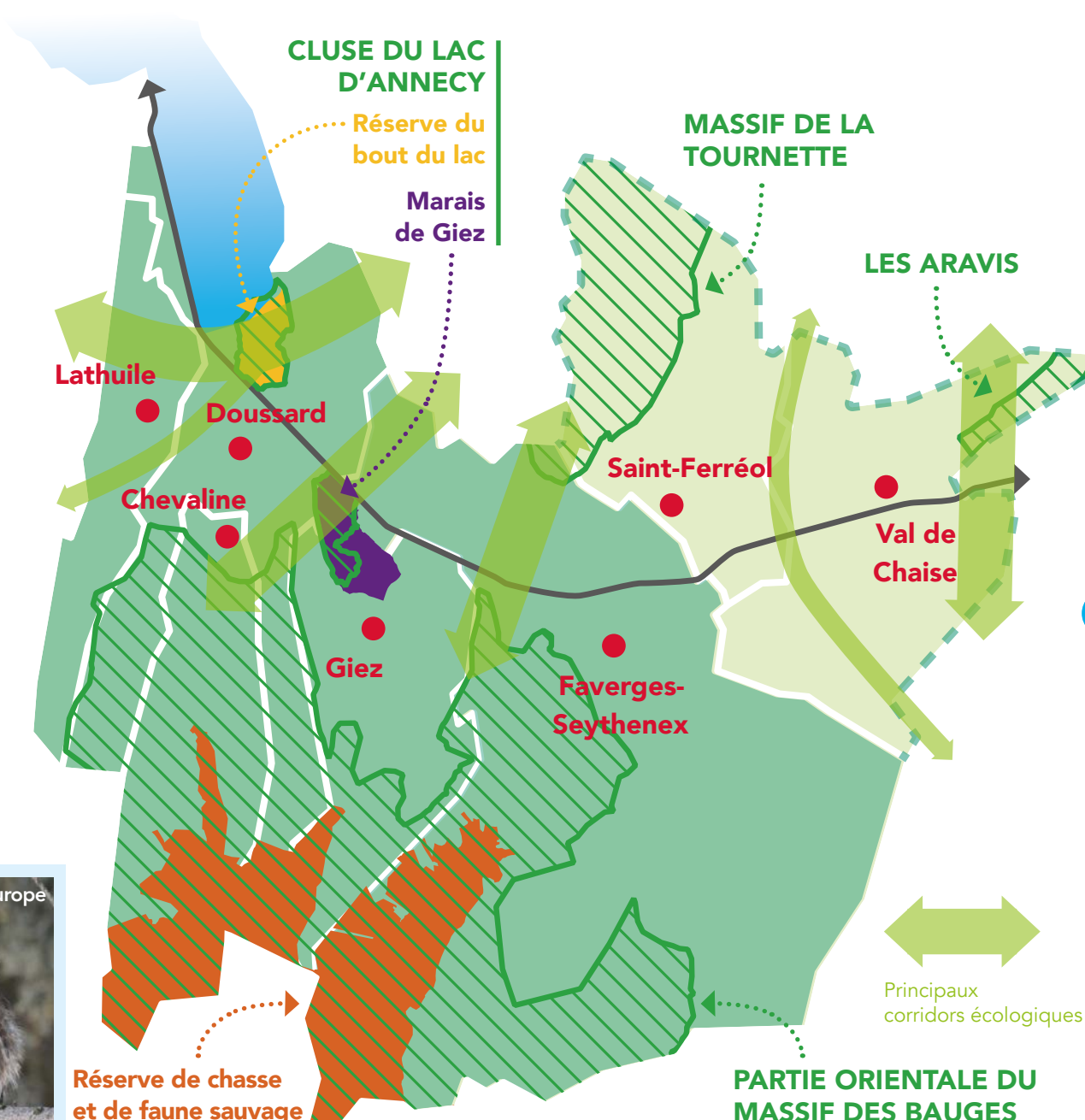
Le point sur...

Les milieux naturels remarquables

-  **1 Réserve Naturelle Nationale** « Le bout du lac »
-  **1 Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope** « Le marais de Giez »
-  **4 sites NATURA 2000** : « La Cluse du lac d'Annecy », « Le massif de la Tournette », « Les Aravis » et « La partie orientale du massif des Bauges »
-  **1 Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage**
-  **5 communes adhérentes au Parc Naturel Régional du Massif des Bauges** (Lathuile, Doussard, Chevaline, Giez et Faverges-Seythenex) reconnu au patrimoine mondial de l'UNESCO en tant que Géopark.
-  **2 autres communes** (Saint-Ferréol et Val de Chaise) dont l'intégration au Parc des Bauges est proposée dans la nouvelle charte en cours de révision.

Ces différents statuts permettent de mettre en place des mesures de protection, de gestion et d'animation afin de préserver la biodiversité présente sur ces milieux naturels et mieux la faire connaître.

Quelques espèces emblématiques de ces milieux



Un territoire précurseur

L'environnement est intégré depuis longtemps dans les politiques d'aménagement de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy. La stratégie environnementale du territoire s'est construite de manière cohérente et progressive grâce à la continuité des choix politiques au fil des mandats. Voici quelques temps forts de sa mise en œuvre :

- **Depuis 2000** : Élaboration de la stratégie d'aménagement des cours d'eau (*voir page suivante*)
- **2005** : Plan Local de Gestion de l'Espace
- **2016** : Volet environnemental du PLUi*, en particulier l'OAP* « trame verte et bleue » (*voir encart ci-dessous*)
- **2019** : Projet de territoire des Sources du lac d'Annecy
- **2021** : Contrat pour la Relance de la Transition Écologique (CRTE)

A quoi sert la TRAME VERTE ET BLEUE ?

Pour que les milieux naturels réservoirs de biodiversité fonctionnent durablement sans risquer de déperir, il est nécessaire qu'ils restent connectés entre eux. La faune sauvage a besoin de se déplacer pour se nourrir, se reproduire ou s'adapter aux changements comme le réchauffement climatique. Ceci est possible grâce à un réseau de milieux écologiquement perméables : **la trame verte et bleue**.

En 2016, le PLUi* des Sources du lac d'Annecy était précurseur en intégrant une OAP* « trame verte et bleue » qui cartographie les espaces de bon fonctionnement des cours d'eau et des zones humides.

Une vidéo du CAUE* de la Haute-Savoie explique la prise en compte de ces trames vertes et bleues et leurs fonctions au travers de 3 projets exemplaires dont celui de notre territoire. *Scannez le code*

* PLUi : Plan Local d'Urbanisme intercommunal
OAP : Orientation d'Aménagement et de Programmation
CAUE : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement



La gestion des milieux naturels liés à l'eau

Depuis janvier 2018, la Communauté de Communes porte la compétence **GEMAPI, Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations**. Mais elle agit concrètement sur les cours d'eau du territoire depuis plus de 20 ans. Forte de cette expérience, elle a anticipé la GEMAPI en passant très tôt d'une logique d'aménagement hydraulique à une stratégie globale de restauration écologique des cours d'eau et des milieux humides. Les aménagements mis en œuvre par la CCSLA s'appuient sur des solutions fondées sur la nature et visent 3 objectifs prioritaires :

- le rétablissement des continuités écologiques le long des cours d'eau
- la prévention des risques d'inondation lors des crues pour protéger les biens et les populations
- la gestion des assecs en période sèche afin d'anticiper les effets du changement climatique

Le point sur...

L'aménagement des cours d'eau

Côté bassin versant du Lac d'Annecy • CCSLA / SILA*
Plan de restauration Saint-Ruph • Glière • Eau Morte
 Un plan d'action prioritaire dont le phasage découle des logiques de transport solide naturel des cours d'eau

- 1 Restauration de la Glière dans la plaine de Mercier • 2015
- 2 Reconnexion du marais de Giez à l'Eau Morte • 2016
- 3 Restauration des continuités écologiques de la Glière dans la traversée de Faverges-Seythenex • 2018
- 4 Restauration du barrage des Roux pour maîtriser les apports de matériaux du Saint-Ruph provenant de l'amont • 2024 (en cours)
- 5 Restauration de l'espace de bon fonctionnement de l'Eau Morte au niveau de Sollier, La Reisse, Verthier • Travaux réalisés sur Sollier en 2021, suite des travaux transférés au SILA
- 6 Restauration du Nant de Montmin dans la plaine du Villard de Vesonne • Études SILA en cours
- 7 Restauration de l'Eau Morte au golf de Giez • Études SILA à venir

Côté bassin versant de l'Arly • CCSLA / SMBVA*
Restauration de la Chaise • Actions correctives mises en cohérence pour attendre un état de restauration globale

- A Effacement du gué des carrières de Marlens • 2014
- B Restauration piscicole du seuil du pont du Bosson • 2015
- C Restauration de la plaine des Bossons • 2022-2023
- D Restauration de la Chaise entre le pont du Chênay et le pont d'Ombre • Travaux CCSLA, étude lancée en 2024

Un territoire d'eau

Les Sources du lac d'Annecy portent bien leur nom puisque ses rivières apportent plus de 70% de l'eau du lac. Mais ce n'est pas tout! Notre territoire a la particularité d'être à cheval sur deux bassins versants : la cluse du lac d'Annecy au nord-ouest et le bassin versant de l'Arly à l'Est.

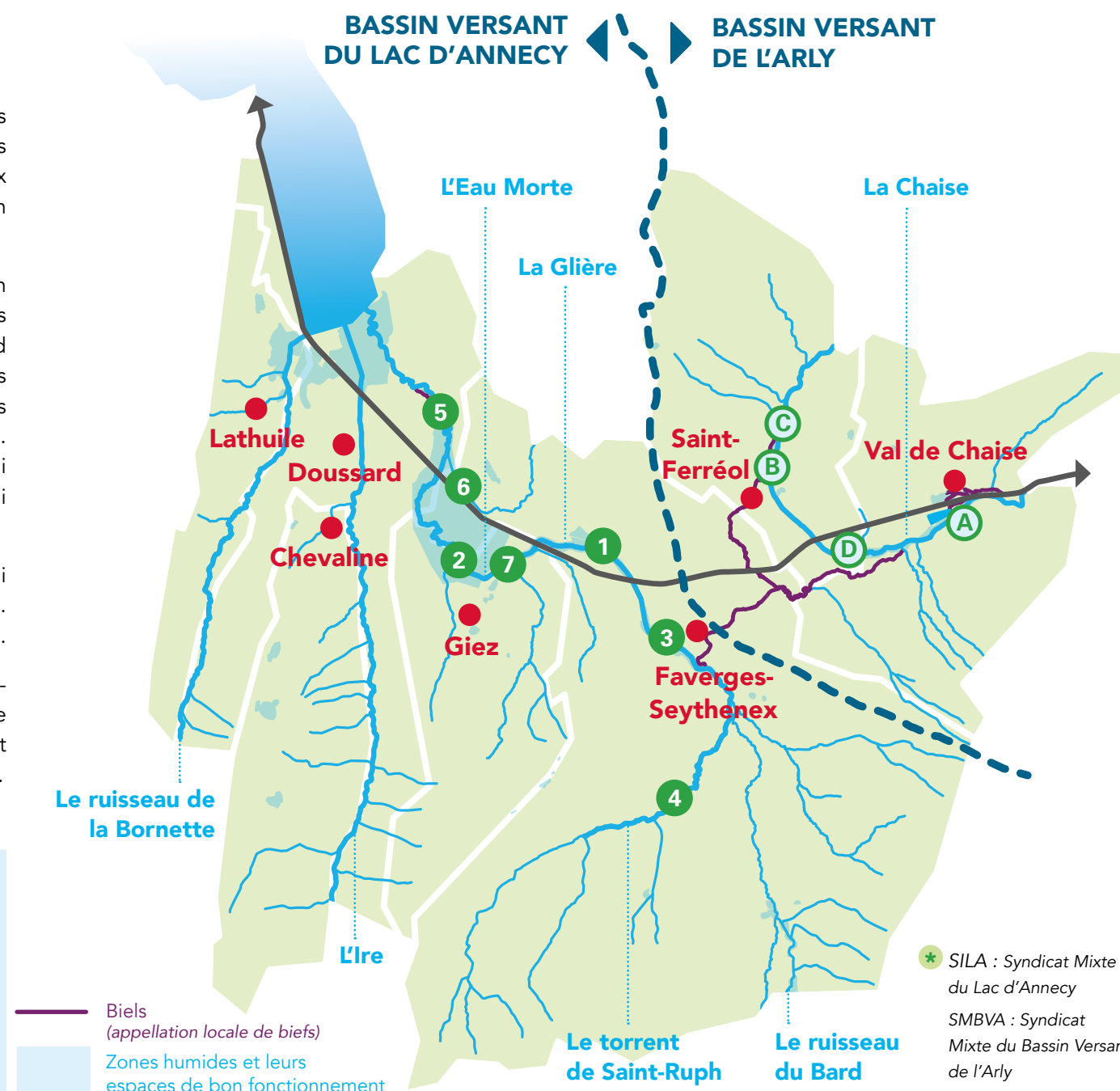
Côté lac d'Annecy, la rivière principale change de nom d'amont en aval (autre originalité locale). **Le torrent de Saint-Ruph** dévale les pentes de la Sambuy jusqu'à Faverges-Seythenex. **La Glière** prend la relève avec un profil plus large de rivière « en tresse ». Puis vers Giez, elle devient **l'Eau Morte** dont le régime fluvial dessine des méandres resserrés au sein des prairies humides du fond de vallée. Deux autres rivières rejoignent également le Bout du lac : **l'Ire** qui traverse Chevaline puis Doussard et **le ruisseau de la Bornette** qui longe la commune de Lathuile.

Côté Arly, **la Chaise** est alimentée par de nombreux torrents qui drainent les pentes du Charvin, de L'Arclosan et de la Dent de Cons. Elle traverse Saint-Ferréol et Val de Chaise avant de partir vers Ugine.

Dernière particularité du territoire : **les biels** de Faverges et de Saint-Ferréol relient ces deux bassins versants. Tout comme les biels de Marlens et de la Reisse, ils permettaient autrefois le fonctionnement de moulins ou autres « fabriques » (à l'origine du nom de Faverges).

Et les zones humides, à quoi servent-elles ?

Les **404 ha** de zones humides présentes sur notre territoire ont tout d'abord **des fonctions hydrologiques**. Elles permettent de limiter les crues et les sécheresses en stockant l'eau comme des éponges. Elles la dépolluent par filtration et alimentent les nappes d'eau potable. Elles ont également **un rôle écologique majeur** : ce sont des réservoirs de biodiversité qui abritent une très grande variété d'espèces animales et végétales. Tous les amphibiens, 50 % des oiseaux et 30 % des plantes remarquables de France dépendent directement des milieux humides.





Visite guidée de la Réserve naturelle du Bout du lac © Peignée verticale

En tant que Conservatoire des Espaces Naturels de Haute-Savoie, ASTERS accueille le public au sein de cet espace naturel remarquable. Retrouvez toutes les dates et horaires sur le site de l'Office de Tourisme : www.sources-lac-annecy.com

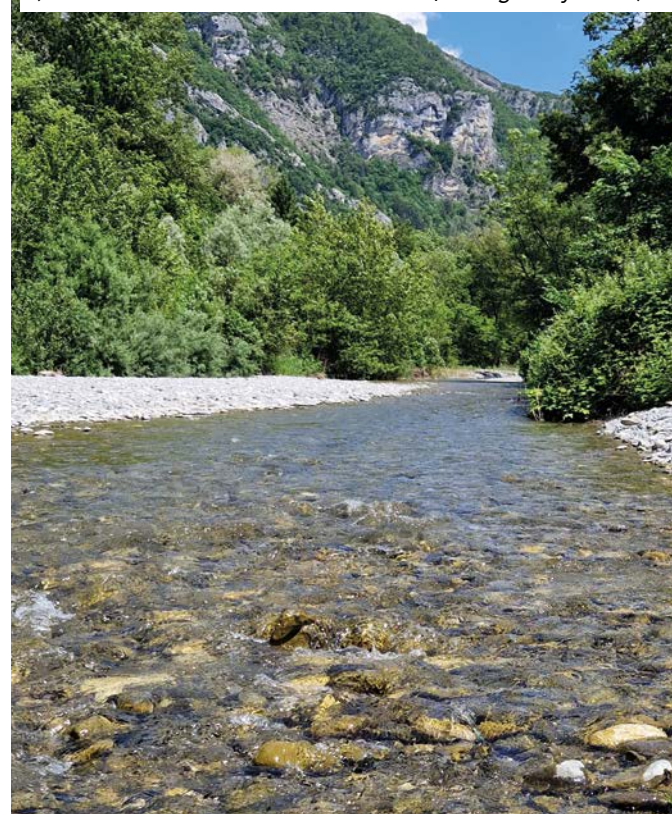
La Glière dans la plaine de Mercier

Un projet de sensibilisation du public sur la gestion des risques, l'eau et la biodiversité

Le plan de gestion de la rivière **Saint-Ruph • Glière • Eau Morte** a pour objectifs de prévenir les risques d'inondation et d'améliorer la biodiversité du milieu. L'une des opérations-phares de ce plan d'actions a constitué à renaturer la plaine de Mercier. Il s'agissait de défricher de manière sélective les berges de la Glière afin d'élargir son lit et de réduire sa pente. Les travaux se sont déroulés en 2015 et 2016. Cette opération a permis d'augmenter la surface de dépôt des matériaux solides (graviers, sable, boue...) charriés par la rivière et de restaurer son espace de bon fonctionnement, que ce soit en période de crue ou d'étiage.

Avec l'ONF qui est gestionnaire du site, la CCSLA réfléchit aujourd'hui à la conception d'équipements de sensibilisation à destination du grand public. L'objectif est à la fois de mettre en valeur les milieux et d'expliquer les travaux qui ont été effectués. Une concertation sera lancée d'ici la fin de l'année pour identifier les thèmes les plus importants à mettre en avant ainsi que la forme des équipements qui pourraient être installés. Ce projet s'inscrit dans une démarche plus globale de mise en valeur des zones humides et des cours d'eau du territoire des Sources du lac d'Annecy.

Une visite de la Glière dans la plaine de Mercier est proposée dans le programme « Autour des cabanes » le **mercredi 3 juillet à 17h**. (RDV à la cabane n°6 - Hameau de Mercier, Faverges-Seythenex)



La Chaise dans la plaine des Bossons

Visite du chantier de restauration de la Chaise Samedi 6 juillet à 10h à la prise d'eau du biel

Les travaux commencés en 2022 sur la Chaise entre la prise d'eau du biel et le pont du Bosson se sont terminés en novembre 2023. Dans le cadre du programme « Autour des cabanes », la communauté de communes vous propose une visite guidée le **samedi 6 juillet à 10h**. Venez découvrir comment la Chaise a été restaurée !

Rendez-vous **samedi 6 juillet à 10h** pour découvrir la Chaise restaurée grâce à une visite guidée des travaux réalisés (RDV à la cabane n°7 - Écluse sur la Chaise à Saint-Ferréol)



© Rémi Portier

La valorisation des espaces naturels



Qu'il s'agisse de milieux naturels remarquables, de massifs boisés ou de campagne « ordinaire », les espaces naturels sont de véritables atouts pour notre territoire. Ils sont les garants de la qualité de notre cadre de vie, font office d'îlots de fraîcheur en été, servent à se ressourcer au quotidien ou à pratiquer des activités de pleine nature.

La CCSLA participe à la valorisation de ces espaces en permettant leur découverte grâce aux itinéraires de randonnée pédestre. Elle apporte également des éléments de connaissance et d'information sur ces milieux et porte des actions de sensibilisation aux enjeux environnementaux.

Les sentiers de randonnée

En permettant la pratique de la randonnée, les sentiers nous invitent à la découverte des espaces naturels et des paysages ruraux de notre territoire.

Quel rôle joue la CCSLA dans la gestion des sentiers ?

Le Conseil Départemental élabore le PDIPR* à l'échelle de la Haute-Savoie. La communauté de communes décline ce plan à l'échelle des Sources du Lac d'Annecy sous forme d'un schéma directeur de la randonnée qui planifie l'**aménagement, le balisage et l'entretien des sentiers** pour 5 ans.

En quoi consiste l'entretien des sentiers ?

Chaque année, la CCSLA réalise des visites de contrôle pour vérifier la praticabilité des itinéraires et l'état du balisage. Les opérations d'entretien nécessaires sont réalisées. Des interventions ponctuelles peuvent également avoir lieu, en cas de chute d'arbre par exemple.

Quelle plus-value pour les randonneurs ?

La charte de balisage du département permet d'assurer la continuité des itinéraires d'un territoire à l'autre. Les panneaux d'accueil et les tables d'orientation apportent au promeneur des informations pratiques et des connaissances sur l'environnement du sentier.

Nouvelle carte RANDO & DÉCOUVERTES 2024

Flâner, gravir, arpenter, contempler... Quel que soit votre niveau de marche, quelle que soit votre envie, les Sources du lac d'Annecy ont un sentier fait pour vous. Alors laissez-vous guider !

Découvrez tous les itinéraires du territoire dans la nouvelle édition 2024 de la carte « rando & découvertes » disponible à l'office de tourisme des Sources du lac d'Annecy, place Piquand à Faverges-Seythenex ou en téléchargement sur le site www.sources-lac-annecy.com



Le point sur...

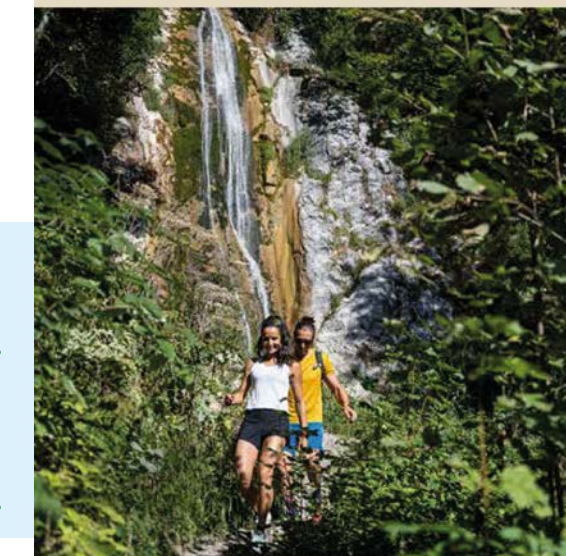
Les sentiers des Sources du lac d'Annecy

253 km de sentiers identifiés au titre du PDIPR*

- **157 km** entretenus par la CCSLA
- **96 km** par le PNR du massif des Bauges

39 itinéraires dont **27** gérés par la CCSLA

* PDIPR : Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée



le Stade intercommunal de Foot. Rugby



Un équipement innovant pour les Sources du lac d'Annecy



Le nouveau stade intercommunal de football et de rugby des Sources du lac d'Annecy a été inauguré le samedi 27 avril 2024. Les 4 clubs utilisateurs (Foot Sud 74, AS des Portugais de Faverges, Club des Vétérans de Doussard, Rugby Club de Faverges) ont activement participé à l'animation de cette journée festive. Depuis sa mise en service l'année dernière, ce nouveau stade synthétique fait l'unanimité de tous les pratiquants qu'ils soient footballeurs ou rugbymen. Cet équipement innovant répond au besoin exprimé depuis longtemps par les clubs de disposer d'un terrain supplémentaire accessible en période hivernale.

L'HISTORIQUE DU PROJET

Pourquoi remplacer le terrain de football de Doussard par un stade intercommunal de «foot-rugby» ? La réponse à cette question permet de retracer l'historique du projet et de rappeler les choix politiques qui l'ont motivé.

Pourquoi un stade intercommunal ?

La volonté des élus des Sources du lac d'Annecy était de satisfaire les besoins des clubs du territoire en créant un équipement structurant à l'échelle intercommunale : un stade qui permette à la fois la pratique du football et du rugby (afin de mutualiser les usages) et qui soit accessible en toute saison (afin de résoudre les problèmes liés à la surutilisation des quelques terrains qui restaient accessibles en hiver).

Pourquoi à Doussard ?

La commune de Doussard cherchait depuis longtemps des solutions pour réhabiliter son terrain municipal en stabilisé, obsolète au regard des normes sportives. Parmi les différents sites ayant pu être envisagés par la CCSLA, celui de Doussard répondait à un critère important aux yeux des élus : créer un nouvel équipement sans artificialiser de nouvelles surfaces (principe de la Loi ZAN, « Zéro Artificialisation Nette »). Le choix de mutualiser deux types de pratiques, le football et le rugby, a également permis d'économiser la consommation d'espace, denrée si précieuse sur notre territoire.

Il en résulte un équipement innovant qui illustre de manière concrète la volonté des sept communes des Sources du lac d'Annecy de mutualiser les coûts, les usages et le foncier à l'échelle intercommunale.

UN ÉQUIPEMENT INNOVANT

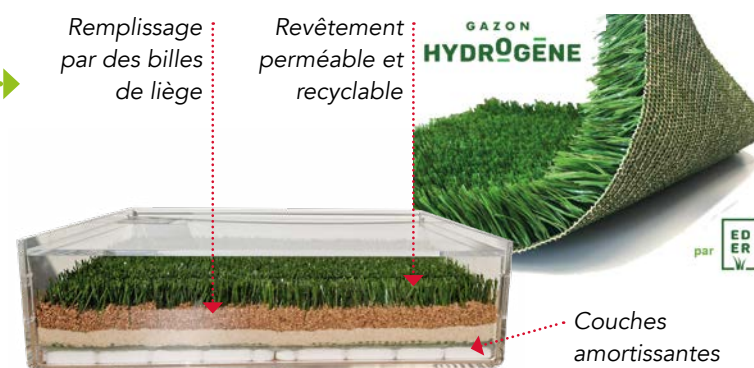
Un terrain synthétique perméable et recyclable

Le choix d'un terrain synthétique répond au besoin d'usage en toute saison des deux disciplines. Le nouveau stade utilise un gazon synthétique innovant dit gazon «hydrogène» tissé. Il est 100% perméable et recyclable. Sa perméabilité permet de respecter le cycle naturel de l'eau et son infiltration dans le sol. Ceci évite également les brûlures et l'effet «îlot de chaleur» fréquemment constatés sur les terrains synthétiques. Son remplissage en liège est une alternative au remplissage par des billes de plastique qui risquent indéniablement de finir dans les milieux naturels alentours (et donc dans le lac!). Les billes de liège sont issues du recyclage d'un matériau naturel non polluant au regard de l'environnement. De plus, il offre un très bon confort de jeu. Une couche amortissante a également été ajoutée spécialement pour permettre la pratique du rugby.

Quels sont les avantages d'un stade synthétique ?

Le revêtement synthétique présente de nombreux avantages par rapport aux terrains en herbe qui induisent un entretien important (tonte, arrosage, marquage...) et dont l'accès doit être interdit dès que le sol est trop humide ou gelé. Non seulement l'entretien d'un terrain synthétique est optimisé mais il permet d'économiser la consommation d'eau.

Le coût total des travaux s'élève à **1 470 000 € HT** inscrits sur le budget investissement de la CCSLA. Une subvention de **450 000 €** a été allouée par le Département de la Haute-Savoie.



UNE INAUGURATION sportive... et festive !

Pour célébrer cet événement, Jacques Dalex, Président de la CCSLA, a accueilli David-Anthony Delavoët, Sous-Préfet de la Haute-Savoie, Sylviane Noël, Sénatrice, Marcel Cattaneo, Conseiller départemental et les Vice-Présidents de la CCSLA. De nombreux élus du territoire étaient également présents ainsi que des partenaires comme les représentants de la ligue régionale de football, du comité départemental de rugby, le service des sports de la mairie de Faverges-Seythenex et les entreprises qui ont participé à la réalisation de cet équipement.

Le coupé de ruban sous les applaudissements lors de l'inauguration du stade intercommunal de «foot-rugby» des Sources du lac d'Annecy



Foot Sud 74 et le Rugby Club de Faverges ont invité petits et grands à se rencontrer sur le terrain autour d'activités mixant football et rugby. Le Club des Vétérans de Doussard et l'Association Sportive des Portugais ont quant à eux assuré le service du buffet et de la buvette. Le tout dans une ambiance musicale festive grâce à la Clique de la Combe d'Ire.

Une journée où la convivialité, le partage et les valeurs du sports étaient à l'honneur !

Photo de groupe des participants à l'inauguration du 27 avril 2024 : élus du territoire, clubs locaux et partenaires © Numérica Photos Club



Tri sélectif • Bilan positif pour 2023

La collecte des déchets est gérée en direct par la CCSLA. Voici quelques chiffres du bilan de l'année 2023.

Pour la première fois, la totalité des déchets collectés sur le territoire des Sources du Lac d'Annecy est passée sous la barre des 10000 tonnes, grâce à **une réduction de 4%** par rapport à 2022!

Cette baisse est principalement liée à **une diminution de plus de 11% des ordures ménagères** (bacs noirs). Pour rappel, ces ordures résiduelles ne peuvent être recyclées et sont aujourd'hui transportées pour être incinérées à Chavanod.

On constate également **une hausse de 22% du poids des emballages collectés** dans les bacs jaunes, ce qui représente environ 6 kg par habitant et par an. Cela signifie que de nombreux habitants appliquent correctement l'extension des consignes de tri en vigueur depuis janvier 2023.

En bref, moins de déchets incinérés, plus de recyclage. Bravo à tous! Mais ce n'est pas fini. Grâce au tri à la source des biodéchets, 70kg par habitant et par an peuvent être retirés des ordures ménagères incinérées. À vous de relever ce défi!

La CCSLA vous accompagne pour mettre en place la solution adaptée à votre cas : compostage ou collecte des biodéchets.

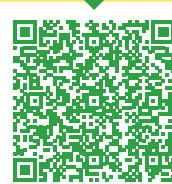


RAPPEL
Tous les emballages vont dans le bac jaune!

C'est un emballage? Je le trie!

Qu'il soit en plastique (pot, boîte, barquette, sachet, tube, emballage de charcuterie, film, bouteille et flacon), en métal (même petit) ou en carton (brique alimentaire et cartonnette).

Scannez pour télécharger le **MémoTRI**



Le compostage partagé

La solution à développer pour valoriser les biodéchets sur notre territoire

Plus de 70% des habitants des Sources du lac d'Annecy vivent en maison avec un jardin. Ils doivent mettre en place le **système de compostage individuel** de leur choix pour gérer leurs biodéchets «à la source». Vous êtes déjà nombreux à avoir installé un coin compost dans votre jardin. Si ce n'est pas le cas, n'hésitez pas à contacter la médiatrice environnement de la CCSLA pour bénéficier de conseils.

Pour les autres foyers en appartement, il est souvent possible d'installer un **site de compostage partagé** au sein de la copropriété ou sur un espace enherbé du quartier. Dans ce cas, le compostage partagé est la solution la plus adaptée et la plus vertueuse. Il permet de valoriser les biodéchets à proximité de chaque logement sans nécessiter de transport. Le compost produit peut être utilisé pour repoter des plantes vertes, amender des jardinières ou créer un petit potager partagé. Petit plus, le compostage partagé est souvent une occasion de créer du lien entre voisins.

Les 6 sites créés sur le territoire montrent l'exemple : Apéro'compost au site des écoles, nettoyage collectif du jardin au Clos d'Isaline, projet pédagogique à l'école de Doussard... Le compostage partagé permet de gérer vos biodéchets «à la source» et bien plus encore!



Partant(e)s pour créer un site de compostage partagé?

Téléchargez le «**Mode d'emploi création de site**»

Aussi disponible sur www.cc-sources-lac-annecy.com



Où déposer vos biodéchets?

3 sites de compostage partagé sont ouverts aux autres riverains qui souhaitent y déposer leurs biodéchets en attendant de créer leur propre site de compostage partagé.

3 sites de collecte sont expérimentés sur Faverges-centre (Rue Asghil Favre et face au 90 Rte d'Albertville) et Doussard-centre (cimetière).

Des questions?

ecomediateur@cc-sources-lac-annecy.com
06 73 57 09 94 ou 04 50 44 51 05

Plage sans poubelle

Doussard renforce le dispositif

La plage de Doussard est une plage municipale. L'été dernier la commune a expérimenté la «Plage sans poubelle». La Communauté de Communes a accompagné la mairie dans cette démarche en ajoutant un point d'apport volontaire sur le parking du port. Cet été, Doussard reconduit l'opération en améliorant la communication (plus de panneaux d'information) et la CCSLA ajoute à nouveau un point de collecte supplémentaire, plus central, à côté du restaurant de la plage. **Chaque visiteur est responsable des déchets qu'il amène sur la plage (comme en montagne!). Il doit les ramener et les trier dans l'un des points de collecte proposés.**



RÉSIDENCE DES ÉCOLES *
Faverges-Seythenex - 72 logements
Chantier participatif pour remplacer les anciens bacs



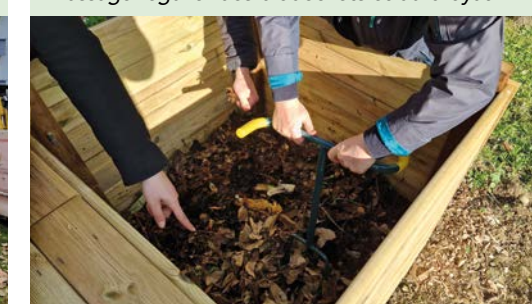
CLOS D'ISALINE
Faverges-Seythenex - 12 logements
Mise en place des 3 bacs du site de compostage



ÉCOLE DE DOUSSARD *
Doussard - 31 familles
Les éco-délégués gèrent le compost avec B. Frossard



CARRÉ DU PRÉ FALQUET
Lathuile - 16 logements
Brassage régulier des biodéchets et du broyat



LA VERDANE *
Doussard - 21 logements
Le référent compostage assure le suivi et l'entretien



PARC DES PINS
Faverges-Seythenex - 48 logements
Réunion d'information pour relancer le site partagé





Le Repère du 5 juin 2024 à l'espace La Clé, un atelier proposé par Initiative Grand Annecy pour lancer votre projet d'entreprise (dans le cadre des Oséades, 10 jours pour entreprendre en Haute-Savoie)

La Communauté de Communes soutient les **projets de création, de reprise et de développement d'entreprises** sur les Sources du lac d'Annecy. Elle s'appuie sur son **réseau de partenaires** pour accompagner les entrepreneurs, optimiser leur démarrage, favoriser leur développement et maximiser leur chance de réussite. L'objectif est de dynamiser le tissu économique local par la diversité, la solidité et la pérennité des entreprises accueillies sur le territoire.

L'espace La Clé

La porte d'entrée pour lancer votre projet d'entreprise



L'espace La Clé propose également un **cadre de travail** adapté aux professionnels. D'autres services, comme le Campus Connecté et l'Espace Emploi Formation, peuvent aider les entrepreneurs dans leur projet selon leurs besoins de formation ou de recrutement.

Tous les outils pour se lancer sont à La Clé !

ESPACE
La Clé

LES PARTENAIRES

Financement et accompagnement



INITIATIVE GRAND ANNECY intervient pour :

- Accompagner les entrepreneurs à chaque étape de leur projet pour fiabiliser la réussite de leur entreprise
- Renforcer les fonds propres, la trésorerie et le fond de roulement initial des porteurs de projet
- Faciliter l'accès au prêt bancaire

Exemples d'accompagnement :

- Aide à la finalisation du business plan
- Prêt d'honneur à taux 0 %
- Accompagnement et suivi personnalisé
- Parrainage et mise en réseau

Actions proposées sur le territoire :

Expresso Initiative, le Repère, agir pour entrepreneuriat au féminin, permanences gratuites mensuelles et interventions collectives thématiques...

Plus d'infos sur www.initiative-grand-annecy.fr

Prochaines dates des permanences :

20 juin • 11 juillet • 19 septembre

24 octobre • 21 novembre 2024

Sans Rendez-vous de 9h à 12h à l'espace La Clé
281 Rte de Thônes, 74210 Faverges-Seythenex

FRANCE ACTIVE intervient pour :

- Accompagner les projets associatifs et/ou dans le domaine de l'économie sociale et solidaire
- Financer des projets solidaires et leur apporter des garanties bancaires (de 1 000 à 1,5 M€)
- Mettre en réseau les entrepreneurs soutenus avec d'autres acteurs socio-économiques

Exemples d'accompagnement :

Si profil Économie Sociale et Solidaire

- **Accompagnement** : Dispositif Local d'Accompagnement gratuit pour les associations employeuses.
- **Financements** à taux 0 % ou solidaires à 2,5 %
- **Formations** à la gestion économique et financière

Si profil TPE (très petites entreprises)

- **Création ou reprise d'entreprise** : Financement des entrepreneurs en situation de précarité, validation de la cohérence du projet, prêt à taux 0 %, garanties bancaires
- **Inclusion professionnelle** : Microcrédit personnel pour mobilité, formations qualifiantes, logement, équipement de première nécessité, frais de santé...

Actions proposées sur le territoire :

« Café créa », apéros engagés, actions spécifiques pour l'économie sociale et solidaire et pour les femmes

Plus d'infos sur www.franceactive-savoie-montblanc.org

LES PERMANENCES

Aide juridique et comptable

Chaque trimestre, des permanences gratuites sont proposées aux acteurs économiques du territoire pour soumettre des problématiques juridiques, sociales, comptables ou liées à la protection de la propriété intellectuelle. Ces temps de diagnostic ne sont pas des prestations personnalisées mais offrent des orientations et des explications de premier niveau.



Permanences comptables

de l'ordre régional des experts-comptables

Prochaines dates 2024 : 11 juillet • 24 octobre

Sur rendez-vous de 30 minutes entre 9h et 12h

Permanences juridiques

de l'ordre des Avocats

Prochaines dates 2024

19 juillet • 20 septembre • 15 novembre

Sur rendez-vous de 30 minutes entre 9h et 12h

Pour plus d'informations et inscriptions aux permanences

Contacter le service développement économique par courriel à economie@cc-sources-lac-annecy.com

Les espaces de travail

Au sein de l'espace La Clé, la CCSLA propose des espaces de travail dédiés aux professionnels, qu'ils soient entrepreneurs ou télétravailleurs :

- deux espaces de **coworking**
- des salles de **réunion** et de **formation** (équipées en vidéo-projecteur et système de visio-conférence)
- un **bureau à la carte** pour des rendez-vous d'affaires

Ces espaces sont mis à disposition pour faciliter le démarrage d'une activité, travailler dans un cadre convivial et performant ou tout simplement sortir de l'isolement ! L'équipe du service Économie Emploi et Formation de la CCSLA est présente dans les locaux pour vous accompagner au quotidien.

Téléchargez les tarifs de l'espace La Clé
ou sur www.cc-sources-lac-annecy.com/economie



La mise en réseau

Pour favoriser les rencontres et les synergies entre les professionnels des Sources du lac d'Annecy, la CCSLA propose des **petits dej' réseau** une fois par mois.

Rejoignez la page linkedin de la CCSLA

Le petit dej' réseau CCSLA du 29 mai à La Clé
Prochaines dates : 27/06, 25/07, 26/09, 31/10, 28/11



Zones d'activités économiques

Étude du potentiel de densification, requalification et optimisation

de la zone actuelle de Val de Chaise



Dans le cadre de sa compétence sur les Zones d'Activités Économiques (ZAE), la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy vient de lancer une étude sur la densification, la requalification et l'optimisation foncière de la zone actuelle de Val de Chaise.

L'objectif est de proposer et d'expérimenter **une méthode de travail en concertation avec les entreprises** afin d'explorer des solutions innovantes pour optimiser les surfaces d'activités. Il s'agit à termes de répondre à des besoins importants pour le territoire :

- Remédier à l'insuffisance de terrains mobilisables qui fragilise le développement économique local
- Moderniser et requalifier les anciennes zones parfois désuètes et peu attractives

Cette étude est attendue par les élus pour repenser la politique foncière opérationnelle de la communauté de communes. Le processus comprend une définition des types d'activités permises dans les ZAE et l'élaboration d'une stratégie de localisation cohérente. Cette approche collaborative a pour but d'établir une vision claire et partagée qui puisse garantir une gestion optimale du foncier et un développement économique harmonieux à l'échelle de l'ensemble des Sources du lac d'Annecy.

Le prestataire proposera **un projet innovant** qui devra concilier les aspirations des entreprises, les besoins de la collectivité, les exigences environnementales et les normes réglementaires.

Le prestataire retenu

Le groupement JASP, Programmes Urbains et ARTER a été retenu pour cette mission prévue sur 3 mois. Ces trois bureaux d'études regroupent des compétences en architecture, urbanisme, programmation urbaine, montage opérationnel, mobilité et paysage.

La méthode proposée

- **Une approche de terrain** réalisée au cas par cas.
- **Une démarche de concertation et de collaboration.** Des rencontres sont prévues avec les propriétaires et les occupants afin de partager un état des lieux de leurs terrains et d'évaluer les possibilités d'optimisation en lien avec leurs projets de développement.
- **Formuler des propositions de densification et de mutualisation** du foncier et des locaux existants
- **Se concentrer sur la phase opérationnelle** en privilégiant des solutions innovantes et pragmatiques.
- **Une méthode reproductible** sur les autres zones du territoire. Pour cela, la création d'une « boîte à outils de densification et de requalification » est prévue.



La zone actuelle de Val de Chaise

La Campagne... Respect !

Une campagne de sensibilisation aux conflits d'usage en plaine



Trois ans après sa campagne de communication sur les règles de bonnes conduites en montagne, le Parc Naturel Régional du massif des Bauges lance une nouvelle campagne intitulée « La Campagne... Respect ! ». Elle cherche à sensibiliser les habitants sur les problématiques rencontrées par les agriculteurs en plaine. Son objectif est de permettre au public de prendre conscience des conséquences d'actes qui peuvent sembler anodins et inviter la population à un comportement responsable.

Élus, techniciens, habitants, représentants d'associations locales, agriculteurs et pratiquants de sport se sont réunis au cours de plusieurs ateliers qui ont fait émerger 5 problématiques :

- Le piétinement de l'herbe qui compromet la récolte du foin
- Les déjections canines qui peuvent provoquer des maladies voire la mort des animaux d'élevage
- Les déchets abandonnés dans la nature, qui peuvent être ingérés et provoquer la mort des animaux d'élevage
- Les barrières mal refermées qui génèrent la fuite des animaux
- Le vol de fruits et de légumes



Écoutez le **spot radio** réalisé par Altimax pour le Parc des Bauges



La taxe de séjour Comment ça marche ?

En qualité d'hébergeurs, les hôtels, les campings et les particuliers propriétaires de gîtes collectent la **taxe de séjour payée par les visiteurs pour chaque nuitée passée sur le territoire**. Ils doivent ensuite la reverser à la communauté de communes conformément à une délibération instaurée en 2005. Chaque année, la CCSLA fixe les tarifs et les modalités de perception de cette taxe.

In fine, la taxe de séjour sert à financer la politique touristique du territoire, notamment via les actions mises en œuvre par l'office de tourisme. Chaque visiteur participe ainsi au développement touristique local, à l'amélioration de la qualité d'accueil et à la promotion de la destination « Sources du lac d'Annecy ». **Un système « gagnant-gagnant » !**

Rappel de la législation en vigueur

La location d'un meublé ou d'une chambre d'hôte est soumise à déclaration. Dans le cas contraire, le contrevenant s'expose à une amende de 3^{ème} classe (article R. 324-1-2 et R. 324-16 du code du tourisme). Elle est de l'ordre de 450€ pour toute personne ayant omis de faire une déclaration simple.



Vous venez de créer un hébergement touristique ? N'oubliez pas de le déclarer !

DECLALOC' est un service dématérialisé pour déclarer votre hébergement en 4 étapes :

- 1• Sélectionnez la commune où se situe votre hébergement
- 2• Créez votre compte déclarant
- 3• Déclarez votre hébergement
- 4• Accédez au récépissé de déclaration

Ensuite, pour déclarer la taxe de séjour perçue, la CCSLA a créé une plateforme d'information, de déclaration et de paiement en ligne : <https://sourceslacannecy.taxesejour.fr>

Si vous passez exclusivement par des plateformes de réservation, votre taxe de séjour sera automatiquement déclarée.



L'OPAH

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat vous aide à rénover votre logement

Depuis août 2020, la communauté de communes a mis en place une OPAH sur les Sources du lac d'Annecy en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH). La première phase 2020-2023 a été prolongée sur la période 2024-2025. **Vous avez encore 2 ans pour en profiter !**

Pour quels travaux ?

- La rénovation énergétique des logements anciens
- La remise en location de logements vacants
- L'adaptation pour le maintien à domicile
- Pour les copropriétés, le rafraîchissement ou la sécurisation des parties communes, leur rénovation énergétique globale et l'amélioration de leur organisation juridique

Pour qui ?

- Les propriétaires occupants (sous conditions de revenus)
- Les propriétaires bailleurs (qui proposent une location)
- Les copropriétés
- Les locataires en situation de « mal logement »

Ce service est GRATUIT ! Le cabinet Urbanis est mandaté par la CCSLA pour assurer l'accompagnement des demandeurs. Ceci comprend une visite du logement, des conseils pour définir un programme de travaux adapté, le suivi administratif et la réalisation des démarches auprès des financeurs.

Pour télécharger le guide mis à jour
Scannez le code



Pour contacter Urbanis

Par téléphone au **04 79 33 21 26**
Par mail : opahccsla@urbanis.fr
Du lundi au jeudi 9h-12h / 14h-16h
Le vendredi 9h-12h



OPAH
Sources du Lac d'Annecy



Accompagnement GRATUIT



Les navettes estivales Cet été, déplacez vous autrement !

Comme chaque été, la communauté de communes met à votre disposition des **navettes estivales GRATUITES**. Entre lac et montagnes, la ligne « Doussard - La Sambuy » dessert les plages, les campings et les sites touristiques en traversant les communes de Lathuile, Doussard, Giez et Faverges-Seythenex. Elles fonctionneront du **6 juillet au 31 août 2024**, 7 jours sur 7, dimanches et jours fériés inclus.

Deux lignes spéciales depuis Doussard et Val de Chaise seront mises en service pour « **Lac en fête** » le **samedi 13 juillet** jusqu'à 1h30 du matin.

Les navettes sont équipées de **remorques à vélos**, ce qui vous permet de les utiliser en complément d'un petit tour pour découvrir les cabanes ou d'une descente en VTT depuis le parking de la Sambuy. Des circuits VTC sont également prévus pour redescendre jusqu'au centre-ville de Faverges, en passant par le Val de Tamié. Mais avant de redescendre, profitez de la luge 4 saisons ou d'une terrasse au soleil !

Cette alternative permet de réduire les déplacements motorisés sur le territoire et de faciliter l'accès aux sites qui font son identité. Le tout en préservant la qualité de son environnement. **On a tous à y gagner !**





Le conseil d'administration du CIAS est composé, à part égale, d'élus de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy et de représentants de la société civile et associative.

Le CIAS & la Soierie

accompagnent les familles et les jeunes pour grandir et se construire ensemble



Le Centre Intercommunal d'Action Sociale

Depuis le 1^{er} janvier 2022, le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) est chargé de mettre en œuvre les compétences transférées par les communes à la CCSLA dans le champ de l'action sociale.

Un conseil d'administration mixte

Le CIAS est un établissement public administratif qui dispose d'une autonomie juridique, notamment en possédant un budget propre. Il est administré par un conseil d'administration composé à parité de 11 élus communautaires et 11 personnes représentant des organismes extérieurs qui participent à des actions d'animation, de prévention et de développement social sur le territoire. Les associations représentées au sein du conseil d'administration du CIAS des Sources du lac d'Annecy sont les suivantes :

- CFDT - Union Locale des Retraités
- APAJH 74 - Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés
- UDAF - Union Départementale des Associations Familiales
- SOLAL - Solution locale et solidaire de services à la personne et aux professionnels
- Association des Paralysés de France
- Restos du Cœur
- Association EFFIK'ASS
- Fondation OVE (Œuvre des Villages d'Enfants)
- Passage (Association de Prévention Spécialisée)

Pour contacter le CIAS

32 route d'Albertville, 74210 Faverges-Seythenex
(sur la place à côté du laboratoire d'analyses médicales)
04 50 44 46 40 ou cias@cc-sources-lac-annecy.com

Horaires du CIAS : Lundi : 9h-12h / 14h-17h
Mardi : 10h-12h / 14h-17h Mercredi : 9h-12h / 14h-17h
Jeudi : 8h30-12h / 14h-17h Vendredi : 9h-12h

Dans le domaine social, l'une des compétences portées par l'intercommunalité couvre les actions en faveur de la famille et de la jeunesse. En 2024, le CIAS a inscrit dans son budget 166 600€ voués à cet objectif. Il a confié ce volet d'actions à la Soierie, en sa qualité de centre social. Dans ce cadre, la Soierie s'occupe de la gestion et de l'animation du centre de loisirs. Elle met aussi en œuvre des actions de soutien à la parentalité et des actions d'animation en direction de la jeunesse. **C'est un lieu d'accueil ouvert à TOUS LES JEUNES ET TOUTES LES FAMILLES des Sources du lac d'Annecy.**

La ludothèque

Ce lieu, gratuit et en accès libre, est dédié au jeu sous toutes ses formes : jeux de société, jeux d'éveil et d'imagination, coin motricité pour les petits... Les jeux sont à tester sur place ou à emprunter ! Des soirées jeux sont proposées tous les mercredis et le 1^{er} vendredi du mois.

Horaires de la ludothèque

Lundi, mardi et jeudi : 16h à 19h
Mercredi : 9h à 12h et de 14h à 19h
Vendredi : 14h à 19h

Plus d'informations ?
Contactez la Soierie
au 04 50 44 53 45

Pirouettes et blabla, lieu d'accueil enfants-parents

Ce lieu propose aux parents et à leurs enfants de moins de 4 ans un moment de jeux et d'échanges à la ludothèque. Issu d'un partenariat entre la Soierie, le CIAS et la CAF de Haute-Savoie, son objectif est de permettre aux parents de souffler et de partager leurs expériences dans la bienveillance et la confidentialité.

Tous les jeudis de 8h30 à 11h15 (hors vacances scolaires)

La ludothèque est située dans les locaux de la Soierie à Faverges



Les activités proposées aux familles

La Soierie propose de nombreuses activités pour les familles avec de jeunes enfants. Elles sont ouvertes à tous les habitants des Sources du lac d'Annecy. Profitez-en !

Les ateliers parent-enfant sont des temps d'activités pour tout enfant accompagné d'un parent (ou d'un grand-parent). Il s'agit à la fois de créer un moment privilégié entre parent et enfant, de sortir de la maison et de faire découvrir de nouvelles activités. *Voici quelques exemples d'ateliers : portage bébé, atelier créatif, pâtisserie, éveil musical, les petits explorateurs, etc.*

La Soierie organise également **des activités «hors les murs»** : balades-poussette, sorties le week-end, animations au parc ou au pied des immeubles de certains quartiers, chasse aux œufs et carnaval des tout-petits... *Voici quelques exemples de sorties : visite à la ferme, Hameau du Père Noël, Andilly, Vitam parc, Turin, etc.*

Le soutien à la parentalité, c'est aussi **renforcer les compétences parentales** par des apports théoriques. Pour cela, des ateliers, des conférences ou des soirées documentaires sont régulièrement proposés. *Voici quelques exemples de sujets abordés : la rivalité entre frères et sœurs, la gestion des émotions, l'éducation positive, etc.*

La programmation est co-créée avec les parents qui partagent leurs idées, leurs envies, leurs besoins... Pourquoi pas vous ? Contactez la référente famille !

Contact du secteur famille : lasoierievielocale@gmail.com
06 42 56 75 15. Retrouvez-le programme sur le site internet de la CCSLA ou la page Facebook «Secteur Famille La Soierie»

Les petits explorateurs, un atelier découverte de 18 mois à 6 ans



L'accompagnement des jeunes

La Soierie est un lieu ouvert et accessible aux jeunes toute l'année. L'animateur jeunesse est à leur disposition pour **accompagner leurs projets**. Seul ou en groupe, les jeunes proposent un projet et l'animateur fait en sorte qu'ensemble leur projet prenne vie. La seule condition est que les projets soient initiés et portés par les jeunes eux-mêmes. *Voici quelques exemples de projets réalisés : création du skate-park, « Open mic », bonhomme hiver du carnaval, fresque avec un graffeur professionnel, boum des collégiens, concert, événement sportif, voyage, etc.*

Les jeunes peuvent aussi être accompagnés pour organiser des **activités et sorties à la carte** les mercredis, les samedis ou les vendredis en soirée.

Un studio d'enregistrement est également accessible à tous les jeunes qui souhaitent utiliser du matériel professionnel pour travailler sur leurs créations musicales.

Pendant les vacances, les **Anim'jeunes** 11-13 ans et 13-17 ans proposent des sorties, des ateliers, des activités sportives et des séjours avec nuitées. *Voici quelques exemples : Walibi, laser-game, escape-game, chiens de traîneaux, création de bijoux, cuisine à thème, séjour dans des parcs à thèmes, randonnée avec refuge, etc.*

A tout moment, les jeunes peuvent venir passer un moment à l'espace jeunes dans le bureau de l'animateur.

Contact du secteur jeunes : lasoierie.jeunesse@outlook.fr
07 70 28 54 01. Suivez-le sur Facebook «Christophe La Soierie» ou Instagram «secteur-jeunes-lasoierie»

Le secteur jeunes a créé le bonhomme hiver et la bâche du char





Le programme d'éducation artistique et culturelle des Sources du lac d'Annecy

HULA HOOP ROLLER DANSE • Compagnie L'Ogresse

La troupe des Sources du lac d'Annecy au défilé d'ouverture de la biennale de la danse de Lyon le 10 septembre 2023. Plusieurs écoles ont participé (Lathuile, Doussard, Giez, Cons-Sainte-Colombe, Seythenex, écoles R. Cassin, G. Kolinka et collège de Faverges-Seythenex) ainsi que l'association Passage et la Fondation OVE. © Les ouvriers de l'image Voir la vidéo



Exemples d'actions d'Éducation Artistique et Culturelle dans toutes les disciplines, pour tous les âges, sur l'ensemble du territoire... !

DANSE • Compagnie Propos



École de Doussard
classes de CM1 et CM2
Ateliers chorégraphiques autour du spectacle « Dans le détail »
Création d'un jeu dansé pour exprimer des personnages, des situations, des sentiments...
Année 2022
Autres interventions dans les écoles de Val de Chaise, Giez, Saint-Ferréol...

ARTS DU CIRQUE • Compagnie Curriculo



École de Saint-Ferréol
2 classes de PS et MS
Spectacle « Le cirque des étoiles » de la Compagnie comme une étincelle
Atelier d'initiation à l'équilibre sur boule et au jonglage
Année 2022
Autres interventions à l'école G. Kolinka de Faverges-Seythenex

THÉÂTRE • Compagnie des gentils



Collège Jean Lachenal
1 classe de 3^e
Travail autour du spectacle « Le panthéon de Pythie »
Création de leur propre figure mythologique en arts plastiques et transposition théâtrale dans notre monde contemporain
Année 2023

DANSE ET PEINTURE • Compagnie Buzzing Grass



École de Lathuile
1 classe de PS / MS / GS
Travail autour du spectacle « Vassilissa et Baba Yaga »
Ateliers autour de la danse et la peinture, création chorégraphique et plastique collective
Année scolaire 2022-2023
Autres interventions à l'école de Seythenex

STREET ART • Amok



Lycée professionnel La Fontaine
20 élèves du DN MADE (Diplôme National des Métiers d'Art et du Design) en design d'espace ou design graphique
Conception et proposition de plusieurs projets aux élus
Réalisation de la fresque murale de la salle omnisports
Vernissage en juin 2023

ARTS PLASTIQUES • Pép'it Création



École de Cons-Sainte-Colombe
1 classe de PS / MS / GS
Travail sur le chemin de l'eau, du torrent à la mer
Réalisations plastiques illustrant le chemin de l'eau dans le couloir de l'école
Année scolaire 2023-2024
Autres interventions dans les écoles de Lathuile et G. Kolinka

Depuis 2015, la communauté de communes soutient l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) sur les Sources du lac d'Annecy, notamment par sa participation au projet Fabric'Arts. Les élus communautaires affirment par ce biais leur volonté politique de redynamiser le territoire par des projets culturels. L'art et la culture étant des vecteurs pour apprendre le « vivre ensemble », l'objectif est double : **artistique et culturel** d'une part, **éducatif et social** d'autre part.

Les projets de l'EAC des Sources du lac d'Annecy couvrent des domaines très variés : la danse, le théâtre, les arts plastiques, les arts du cirque, la musique, la poésie et les arts numériques (vidéo et son). Ils touchent principalement les enfants des écoles du territoire mais aussi des collégiens, des lycéens ou des adultes, comme récemment, les résidents de l'EHPAD* Alfred Blanc.

La collectivité a confié le pilotage de ce dispositif au service culturel de la mairie de Faverges-Seythenex. Depuis 2022, les élus ont affirmé leur volonté de développer les actions artistiques et culturelles à l'échelle intercommunale en augmentant la participation financière de la CCSLA à 50 000 € par an. Cela représente près de la moitié du budget annuel de l'EAC des Sources du lac d'Annecy. Le reste est assuré par la commune de Faverges-Seythenex, la DRAC* et le Conseil Départemental via le dispositif des « chemins de la culture ».

* Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne Rhône-Alpes

PLURIDISCIPLINAIRE • Compagnie Jusqu'au Souffle



École René Cassin et EHPAD Alfred Blanc de Faverges
1 classe de CM1 / CM2 et 15 résidents de la maison de retraite de Faverges-Seythenex
Rencontre de 2 générations qui se racontent en portraits chinois : « Si j'étais...? » un lieu, une musique, un paysage, une image, un texte...
Année scolaire 2023-2024

Les 3 piliers de l'Éducation Artistique et Culturelle (selon la charte nationale de l'EAC)

La connaissance • L'éducation artistique et culturelle permet aux élèves de s'approprier des repères culturels formels, historiques et esthétiques, de porter un jugement construit et étayé en matière d'art, et de développer leur esprit critique.

La pratique artistique • Elle permet aux enfants d'accéder aux langages des arts, de prendre confiance en eux, de réaliser concrètement des projets, de développer leur créativité et leur intelligence sensible. Elle est aussi un puissant moyen de mener des projets en commun, de favoriser les relations sociales, d'être à l'écoute des autres et de développer le respect d'autrui.

La rencontre avec les oeuvres et avec les artistes • Elle vise à faire l'expérience d'oeuvres authentiques et de lieux de culture pour mieux se les approprier, à apprendre à partager le sensible, à développer sa curiosité.

MUSIQUE • Compagnie (Mic)zzaj



École de Seythenex
1 classe de CE2 / CM2
Travail autour de la notion de paysage sonore
Enregistrement de sons, écriture de haïkus pour créer une carte postale sonore de leur territoire
Année scolaire 2023-2024

Le 17 mai 2024, le musicien-compositeur Pierre Badaroux et sa compagnie (Mic)zzaj ont présenté « L'histoire de Clara » aux élèves de CM1 et de CM2 des écoles des Sources du lac d'Annecy. Ce spectacle sonore raconte l'histoire d'un bébé dont les parents sont déportés en 1942. Elle survivra en passant entre les mains de dix personnages qui sont autant de chapitres et de « voix » dans ce récit murmuré à l'oreille des spectateurs.





**UN LIEU
GRATUIT**

RÉUSSIR SES ÉTUDES À DISTANCE



Pour tout type de formation

DAEU, BTS, Licence, Master, Alternance,
MOOC, Titre RNCP, concours

Et pour tout type d'apprenant

Étudiant, salarié, demandeur d'emploi,
poursuite d'études, reconversion



04 50 65 29 22



campusconnecte

@cc-sources-lac-annecy.com



Faverges-Seythenex

Espace La Clé - 281 route de Thônes



Information et inscription

www.campus-connecte-cc-sources-lac-annecy.fr



Coordonné
par

